

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE SPÉCIALE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 20 FÉVRIER 2020 À 16 HEURES, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

PRÉSENCES

Denis Miousse, président
 Marc Fortin, PDG et secrétaire
 Johanne Beaudoin
 Dave Charlton
 Ginette Côté
 Roger Dubé
 Geneviève Fafard
 Josée Francœur
 Pascale Lafortune
 Michaël Lavigne
 Diane Ouellet
 Jean-Pierre Porlier

ABSENCES MOTIVÉES

Danielle Sirois
 France St-Pierre
 Solange Turgeon, vice-présidente
 Jean-Marie Vollant

Invité : D^r Stéphane Trépanier, Direction de santé publique

1. Ouverture de la séance spéciale et vérification du quorum

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance spéciale à 16 h 04.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2020-02-030

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 20 février 2020.

Adopté à l'unanimité.

3. Avis de pertinence d'installation d'une station de mesure d'un indice de la qualité de l'air sur la Côte-Nord (IQA régional) à Sept-Îles (IQA sectoriel)**Résolution 2020-02-031**

Attendu que le directeur de santé publique conseille le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord sur des actions préventives susceptibles de diminuer la mortalité et la morbidité évitables;

Attendu que, selon l'étude du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, environ 28 % des jours (environ 100 jours), l'air serait acceptable (jaune) et plus rarement mauvais (rouge);

Attendu que les populations vulnérables (enfants, personnes malades, personnes âgées, femmes enceintes et fœtus) peuvent modifier et adapter leurs activités si elles sont informées des journées où l'indice de la qualité de l'air (IQA) est jaune ou rouge;

Attendu la volonté du CISSS de la Côte-Nord d'agir sur les facteurs déterminants de la santé et du bien-être et de rendre les personnes, les familles et les communautés plus responsables à cet égard par des actions de prévention et de promotion (LSSSS, art. 1, 1^{er} et 2^e alinéas);

Attendu la volonté du CISSS de la Côte-Nord de favoriser la protection de la santé publique (LSSSS, art. 1, 4^e alinéa);

Attendu la volonté du CISSS de la Côte-Nord d'atteindre des niveaux comparables de santé et de bien-être au sein des différentes couches de la population et des différentes régions (LSSSS, art. 1, 7^e alinéa);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord appuie, par une lettre transmise au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la recommandation du directeur de santé publique à l'effet d'installer à Sept-Îles une station d'échantillonnage régionale permettant d'obtenir un indice de la qualité de l'air;
- **De mandater** le président, monsieur Denis Miousse, pour assister à la rencontre prévue le jeudi 20 février à 17 heures avec le ministère provincial de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le MSSS est avisé que le représentant du CISSS de la Côte-Nord sera possiblement accompagné d'un membre du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

4. Clôture de la séance

Résolution 2020-02-032

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 20 février 2020 à 16 h 32.

Adopté à l'unanimité.

Denis Miousse
Président

Marc Fortin
Secrétaire